

Les nettoyeurs de rivières demeurent vigilants

Le Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA) intervient ponctuellement lorsque se produit un dommage sur un cours d'eau. Une nouvelle action a été rendue nécessaire sur le Rognon.

Indépendamment de son programme d'entretien annuel ou de ses projets de restauration hydraulique, le SMBMA intervient ponctuellement en Haute-Marne comme en certaines zones limitrophes (Meuse et Marne). Ses missions entrent dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général et d'un arrêté préfectoral. Jeudi 10 décembre en tout début de matinée, l'entreprise Vichard-Frères, de Suzannecourt, mandatée par le syndicat, est intervenue en urgence afin de prélever un frêne malade qui venait de s'abattre dans la rivière le Rognon, en amont du vannage de Doulaincourt (commune de Doulaincourt-Saucourt).

Danger pour les enfants

A la demande de la municipalité, le président du syndicat, Joël Agnus, avait sollicité l'entreprise qui a agi dès que possible. Le frêne, précédemment érigé sur une berge adjacente à l'aire de jeux, entravait le cours d'eau et avait créé une



Le frêne a endommagé un grillage de protection.

brèche dans le grillage de protection. Ce dommage s'avérait dangereux pour les enfants, car le Rognon leur était devenu accessible. Les bûcherons ont dû composer avec l'étroitesse des lieux pour manier leur pelle mécanique, dans un environnement composé d'arbres et de mobilier urbain. Une fois prélevé, le frêne a été débité sur place ; son tronc atteignait 60 cm de diamètre. Quant au grillage qui a dû être démonté, il a été remis en place après l'intervention.

Mickaël Thabourin, technicien du syndicat, a assisté aux opérations, accompagné de Jacky Dupont, premier adjoint au maire Frédéric Fabre, ainsi que du conseiller municipal Jean-Michel Rossignol. Selon Joël Agnus, il est absolument nécessaire de dégager les rivières de tout ce qui peut les encombrer avant les crues hivernales, ceci afin d'éviter la formation d'embâcles. Pour tous renseignements concernant le SMBMA, le contacter par Internet : www.smbma52.fr